

**No. 48474. Netherlands and Benin**

EXCHANGE OF NOTES CONSTITUTING AN AGREEMENT BETWEEN THE KINGDOM OF THE NETHERLANDS AND THE REPUBLIC OF BENIN CONCERNING THE STATUS OF CIVILIAN AND MILITARY PERSONNEL OF THE MINISTRY OF DEFENCE OF THE KINGDOM OF THE NETHERLANDS, PRESENT ON THE TERRITORY OF BENIN FOR THE EXERCISE "DASSA 2009". COTONOU, 16 MARCH 2009, 25 MAY 2009 AND 7 JULY 2009 [*United Nations, Treaty Series, vol. 2743, I-48474.*]

EXCHANGE OF NOTES CONSTITUTING AN EXTENSION OF THE AGREEMENT BETWEEN THE KINGDOM OF THE NETHERLANDS AND THE REPUBLIC OF BENIN CONCERNING THE STATUS OF CIVILIAN AND MILITARY PERSONNEL OF THE MINISTRY OF DEFENCE OF THE KINGDOM OF THE NETHERLANDS, PRESENT ON THE TERRITORY OF BENIN FOR THE EXERCISE "DASSA 2009". COTONOU, 21 MAY 2010 AND 6 OCTOBER 2010

**Entry into force:** 6 October 2010 and with retroactive effect from 7 July 2010, in accordance with the provisions of the said notes

**Authentic text:** French

**Registration with the Secretariat of the United Nations:** Netherlands, 4 March 2011

**N° 48474. Pays-Bas et Bénin**

ÉCHANGE DE NOTES CONSTITUANT UN ACCORD ENTRE LE ROYAUME DES PAYS-BAS ET LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN CONCERNANT LE STATUT DU PERSONNEL CIVIL ET MILITAIRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DU ROYAUME DES PAYS-BAS AYANT PARTICIPÉ À L'EXERCICE « DASSA 2009 ». COTONOU, 16 MARS 2009, 25 MAI 2009 ET 7 JUILLET 2009 [*Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 2743, I-48474.*]

ÉCHANGE DE NOTES CONSTITUANT UNE PROROGATION DE L'ACCORD ENTRE LE ROYAUME DES PAYS-BAS ET LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN CONCERNANT LE STATUT DU PERSONNEL CIVIL ET MILITAIRE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE DU ROYAUME DES PAYS-BAS AYANT PARTICIPÉ À L'EXERCICE « DASSA 2009 ». COTONOU, 21 MAI 2010 ET 6 OCTOBRE 2010

**Entrée en vigueur :** 6 octobre 2010 et avec effet rétroactif à compter du 7 juillet 2010, conformément aux dispositions desdites notes

**Texte authentique :** français

**Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies :** Pays-Bas, 4 mars 2011

[ FRENCH TEXT – TEXTE FRANÇAIS ]

**Nr. I**

**AMBASSADE DU ROYAUME DES PAYS-BAS**

Cotonou, le 21 mai 2010

COT-438-2010

L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur du Bénin et se réfère à l'Accord entre le Royaume des Pays-Bas et le Bénin concernant le statut du personnel civil et militaire du Ministère de la Défense du Royaume des Pays-Bas était présent sur le territoire du Bénin dans le but de participer à l'exercice «DASSA 2009», constitué par échange de notes, fait à Cotonou, le 7 juillet 2009, qui a été conclu pour une période d'un an, et qui prendra fin, conformément à ses dispositions, le 7 juillet 2010.

Désireux de continuer l'exercice, le Royaume des Pays-Bas propose que l'Accord soit prorogé pour une période supplémentaire d'un an, de sorte que l'Accord restera en vigueur jusqu'au 7 juillet 2011.

Si les dispositions ci-dessus agréent au gouvernement du Bénin, l'Ambassade a l'honneur de proposer que la présente note, et la note en réponse du Ministère, constituent un accord entre le Royaume des Pays-Bas et le Bénin, qui entrera en vigueur à la date de la note de réponse du Ministère.

L'Ambassade du Royaume des Pays-Bas saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur du Bénin les assurances de sa très haute considération.

*Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine, de la  
Francophonie et des Béninois de l'Extérieur  
de la République du Bénin  
Cotonou  
Direction Europe  
Direction Affaires Juridiques*